



BULLETIN RAMASSAGE SCOLAIRE 2019/2020

Pour les écoles de FREYCENET et de SAINT-JEURES, CIRCUIT 312-07

CAS UTILISATION DU SERVICE MATIN (Domicile-Ecole) ET SOIR (Ecole-Domicile)

INFORMATIONS concernant les PARENTS :

PÈRE : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Employeur : _____
ADRESSE : _____
PORTABLE : _____
MAIL : _____

MERE : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Employeur : _____
ADRESSE : _____
PORTABLE : _____
MAIL : _____

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : Numéro d'allocataire : _____

SITUATION FAMILIALE : Marié Veuf Divorcé Séparé Concubinage Célibataire Pacsé

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION : NOM :

Adresse : _____
Commune : _____

Téléphone: _____ Portable : _____

MAIL :

Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Etablissement fréquenté	
Classe en 2019/2020	
Lieu de ramassage	

Je sollicite l'inscription de celui-ci en vue de son transport par le service de ramassage organisé par la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

Je m'engage, pour mon compte personnel et en ma qualité de responsable de l'enfant dont je demande l'inscription, à respecter et à faire respecter strictement les prescriptions réglementaires en matière de sécurité et de discipline dans les véhicules affectés aux transports d'élèves.

A _____, le _____
Signature

☞ ETABLIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR ENFANT

☞ JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE PHOTO D'IDENTITE RECENTE

(Inscrire le nom et prénom de l'enfant au dos)

☞ POUR LE REGLEMENT 2 FACTURES de 50 % ENVOYEEE PAR AN

A RETOURNER AVANT LE 3 JUILLET 2019 (merci de respecter cette date)

A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON (CCHL)

13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE

☎ : 04 71 59 87 63 ✉ : cc.hautlignon@wanadoo.fr

Contact : Christelle CHARRAS

TARIFS RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2019-2020

ETABLISSEMENTS	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT (Sous réserve du vote par Conseil Communautaire)
élève en maternelle et primaire	130 €

Réductions appliquées à partir du 2^{ème} enfant :

2^{ème} enfant : - 12 € / 3^{ème} enfant : - 28 € / 4^{ème} enfant : gratuit.

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Pour cela vous trouverez l'imprimé ci-joint à compléter et à renvoyer accompagné d'un RIB, avec votre bulletin d'inscription.

AUTRES INFORMATIONS :

◆ Une carte de transport sera remise à l'élève dans le car. Il doit être en mesure de la présenter à chaque contrôle ou demande.

◆ Aucune réduction ne sera accordée pour l'interruption de prise du car pour maladie ou autre.

◆ Changement situation en cours d'année (déménagement, radiation...), même pour situation exceptionnelle : prévenir la Communauté de Communes du Haut-Lignon et retourner la carte de transport de l'élève.

◆ A NOTER :

* en cas d'intempéries vous pouvez contacter le transporteur Voyages JACCON, ☎ : 04-71-59-81-78.

* Veuillez indiquer votre numéro de portable afin d'être prévenu en cas d'annulation du service.



BULLETIN RAMASSAGE SCOLAIRE 2019/2020

Pour les écoles de FREYCENET et de SAINT-JEURES

CAS UTILISATION DU SERVICE NAVETTE Matin – Midi – Cantine - 13h30 – 16h30

INFORMATIONS concernant les PARENTS :

PÈRE : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Employeur :

ADRESSE :

PORTABLE :

MAIL :

MERE : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Employeur :

ADRESSE :

PORTABLE :

MAIL :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : Numéro d'allocataire :

SITUATION FAMILIALE : Marié Veuf Divorcé Séparé Concubinage Célibataire Pacsé

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION : NOM :

Adresse :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

MAIL :

Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Etablissement fréquenté	
Classe en 2019/2020	

Merci de préciser votre choix.

UTILISATION DE LA NAVETTE : MATIN.....

UTILISATION DE LA NAVETTE : MIDI.....

UTILISATION DE LA NAVETTE POUR LA CANTINE.....

UTILISATION DE LA NAVETTE : 13 h 30.....

UTILISATION DE LA NAVETTE : 16 h 30.....

Je sollicite l'inscription de celui-ci en vue de son transport par le service de ramassage organisé par la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

Je m'engage, pour mon compte personnel et en ma qualité de responsable de l'enfant dont je demande l'inscription, à respecter et à faire respecter strictement les prescriptions réglementaires en matière de sécurité et de discipline dans les véhicules affectés aux transports d'élèves.

A _____, le _____

Signature

SUITE AU VERSO

☎ ETABLIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR ENFANT

☎ POUR LE REGLEMENT 1 FACTURE ENVOYEE au 1^{er} SEMESTRE 2019-2020

A RETOURNER AVANT LE 3 JUILLET 2019 (merci de respecter cette date)

A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON (CCHL)

13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE

☎ : 04 71 59 87 63 ☒ : cc.hautlignon@wanadoo.fr

Contact : Christelle CHARRAS

TARIFS RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2019-2020

ETABLISSEMENTS	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT <i>(Sous réserve du vote par Conseil Communautaire)</i>
élève en maternelle et primaire	23 €

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Pour cela vous trouverez l'imprimé ci-joint à compléter et à renvoyer accompagné d'un RIB, avec votre bulletin d'inscription.

AUTRES INFORMATIONS :

- ◆ Aucune réduction ne sera accordée pour l'interruption de prise du car pour maladie ou autre.
- ◆ Changement situation en cours d'année (déménagement, radiation), même pour cas de situation exceptionnelle : prévenir la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

◆ A NOTER :

- * en cas d'intempéries vous pouvez contacter le transporteur Voyages JACCON, ☎ : 04-71-59-81-78.
- * Veuillez indiquer votre numéro de portable afin d'être prévenu en cas d'annulation du service.



**Communauté
de Communes
du Haut-Lignon**

13, rue des Ecoles
BP 13
43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63
Fax 04 71 56 33 45
cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

Tence, le 13 mai 2019.

Le Président de la
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU HAUT-LIGNON

Aux

Utilisateurs du Ramassage Scolaire

N/réf : CCS/19/0031

Objet : ramassage scolaire.

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Haut-Lignon, en lien avec la Trésorerie d'Yssingaux, travaillent ensemble sur la mise en place des nouveaux moyens de paiement pour les utilisateurs qui empruntent le ramassage scolaire, afin de simplifier les paiements. En effet, comme vous le savez déjà les chèques et les espèces vont à l'avenir être de moins en moins utilisés au profit des paiements en ligne, par carte, par prélèvement automatique...

C'est donc dans cette logique de simplification de ces moyens de paiement que je vous incite à mettre en place le prélèvement automatique dans le cadre du règlement de vos avis de paiement pour le service du ramassage scolaire.

Ainsi, vous n'aurez plus besoin de faire parvenir votre paiement au Trésor Public à Yssingaux. Vous recevrez chaque semestre, (ou uniquement le 1^{er} semestre si vous choisissez de régler la participation annuelle sur cette période), un avis des sommes à payer émis par la collectivité, indiquant le montant et la date du prélèvement qui sera effectué sur votre compte.

Afin de faciliter cette mise en place, je vous propose de nous adresser le mandat de prélèvement rempli et signé, accompagné du bulletin d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020.

Le coût du prélèvement est gratuit pour l'utilisateur. En cas de changement de compte bancaire, il vous suffit de la signaler à la collectivité au moins un mois avant la date prévue de prélèvement.

Concrètement, au vu de ces indications, deux solutions se proposent à vous **SACHANT TOUTEFOIS QUE LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DEVIENT LE MODE D'ENCAISSEMENT A PRIVILEGIER.**

Le Chambon-sur-Lignon

Chenereilles

Le Mas de Tence

Le Mazet Saint-Voy

Saint-Jeures

Tence

**Haut
Lignon**

1- **Les utilisateurs adhèrent au prélèvement automatique** et doivent faire parvenir **les documents ci-joints dûment complétés et signés.** A savoir :

- ❖ Le bulletin d'inscription **ACCOMPAGNE** de la photo d'identité,
- ❖ L'autorisation de prélèvement (mandat SEPA),
- ❖ 1 RIB.

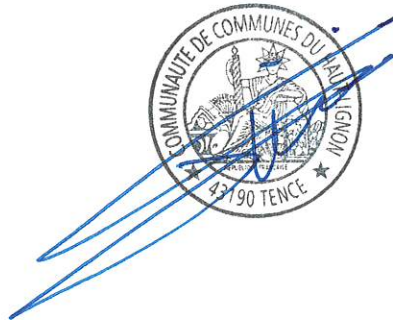
2) **Les utilisateurs souhaitent conserver les moyens usuels de paiement.** Ils devront s'acquitter de leur avis des sommes à payer auprès du Centre de Finances de Lille pour les règlements par chèque et auprès de la Trésorerie Municipale d'Yssingaux pour les règlements en numéraire.


En cas de difficultés financières pour honorer votre montant à régler, vous pouvez prendre contact avec la Trésorerie Municipale d'Yssingaux au numéro suivant : 04 71 59 15 78 (choix 3).

Les services administratifs de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 71 59 87 63.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Julien MELIN.



Mandat de prélèvement SEPA 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de
	Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA :
Débiteur :	Créancier :
Votre Nom	Nom
Votre Adresse	Adresse
Code postal	Code postal
Pays	Pays
	Ville
IBAN	
BIC	Paiement : <input type="checkbox"/> Récurent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
A :	Le :
Signature :	
	Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
	Veillez compléter tous les champs du mandat.

X